

« Les parents sont dévastés » : le suspect d'un meurtre sauvage près de Metz remis en liberté après un an de prison

Dans la nuit du 7 au 8 octobre 2022, un jeune homme de 17 ans avait mortellement poignardé à plusieurs reprises un autre homme de 27 ans à Maizières-lès-Metz (Moselle).

Par Le Parisien avec AFP

Le 29 novembre 2023 à 21h10



Le suspect, âgé de 17 ans au moment des faits, avait été interpellé dès le lendemain. Il a été mis en examen pour meurtre et placé en détention provisoire le 10 octobre 2022 (Photo d'illustration). LP/Jean Nicholas Guillo

🗨 Réagir

🔖 Enregistrer

L'incompréhension. Un peu plus d'un an après la mort d'un homme de 27 ans, [tué de plusieurs dizaines de coups de couteau à Maizières-lès-Metz \(Moselle\)](#), le suspect a été mis en liberté sous contrôle judiciaire, a-t-on appris mercredi du procureur de la République de Metz. La décision avait été frappée d'appel par le parquet, a précisé à l'AFP le magistrat Yves Badorc. Mais elle a été confirmée par la cour d'appel de Metz dans un arrêt du 16 novembre.

Les raisons de cette mise en liberté « sont qu'au sens des critères juridiques pour le maintenir en détention, (les juges) ont estimé que la détention provisoire ne se justifiait plus », a indiqué à l'AFP l'avocat de la famille de la victime, Me Alexandre Bernard. Le mis en examen a également proposé des éléments d'insertion, « un projet de logement notamment », a expliqué le conseil.

« Pour la famille, c'est une décision très difficile à accepter car cela entraîne deux conséquences : la remise en liberté », et le fait qu'« en termes de procédure ça va décaler considérablement la tenue du procès », souligne Me Bernard. « Les parents ont tenu le choc pendant la procédure d'instruction et là ils sont dévastés ».

Des dizaines de coups de couteau

Le suspect, âgé de 17 ans au moment des faits, avait été interpellé dès le lendemain. Il a été mis en examen pour meurtre et placé en détention provisoire le 10 octobre 2022. Une source au sein de la gendarmerie avait à l'époque dénombré 26 blessures par arme blanche. [Le Républicain Lorrain](#) affirme de son côté que 43 coups de couteau ont été portés.

Le mis en cause ne vit pas dans la région et n'a pas le droit de contacter les proches de la victime, selon le quotidien local. Les faits se sont produits dans un parc, dans la nuit du 7 au 8 octobre 2022, en bordure d'une zone résidentielle de cette ville de 11 000 habitants, située à quelques kilomètres au nord de Metz. Voyant la victime se faire poignarder, un riverain avait prévenu les secours. L'intervention des pompiers avait été vaine.

Newsletter Enquête en cours

Une plongée dans l'actualité des faits divers, pour éclairer la face sombre de notre époque

[S'inscrire à la newsletter](#)

[Toutes les newsletters](#)



Le dossier de la procédure a par ailleurs été remis au parquet de Metz aux fins de règlement le 22 novembre. Le parquet dispose désormais de trois mois pour rendre ses

réquisitions, à la suite de quoi le magistrat instructeur rendra son ordonnance, a précisé M. Badorc.

Dans la rubrique Faits divers

[Projet d'attentat à Marseille : 30 ans de réclusion requis contre les deux principaux accusés](#)

[Une « revenante » française de Syrie condamnée à deux ans de prison ferme après avoir rejoint l'EI](#)

[« Une menteuse pathologique » : au procès de Monique Olivier, le rôle des Belges dans ses premiers aveux](#)



Les commentaires sont ouverts à tous les inscrits. Ils font l'objet d'une modération avant publication. Ils seront publiés dans leur intégralité ou supprimés s'ils sont jugés non conformes à [la charte](#).

Veillez vous [connecter ou créer un compte](#) pour pouvoir commenter cet article.

3560 Le 29 novembre 2023 à 23h31

C'est la France après on appelle à pas voter le rn

laur.eekue4dvfulpss0440sggoco0o4k4w04k Le 29 novembre 2023 à 22h27

Quelle honte!

phytoo Le 29 novembre 2023 à 22h01

TOUT est à reprendre en main.

titi83 Le 29 novembre 2023 à 21h51

vive la France 🇫🇷

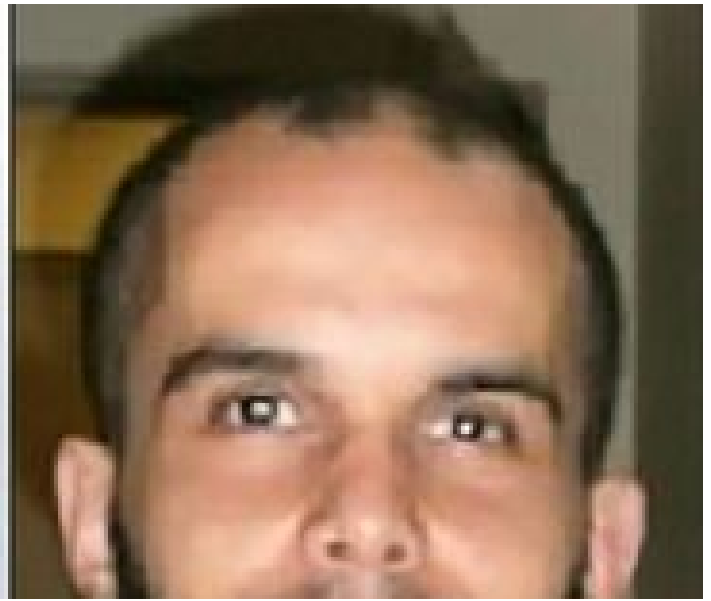
DBM61 Le 29 novembre 2023 à 21h33

Vive la France et ses juges, irréaliste comme d'habitude, on attend sans doute qu'il poignarde d'autres personnes...

Lysander Le 29 novembre 2023 à 21h21

Dupont peut reprendre le boulot !!!

Faits divers



Le Parisien

Journal

Se connecter

S'abonner

Ville, code postal...



75 · Paris

91 · Essonne

92 · Hauts-de-Seine

93 · Seine-Saint-Denis

94 · Val-de-Marne

95 · Val-d'Oise

77 · Seine-et-Marne

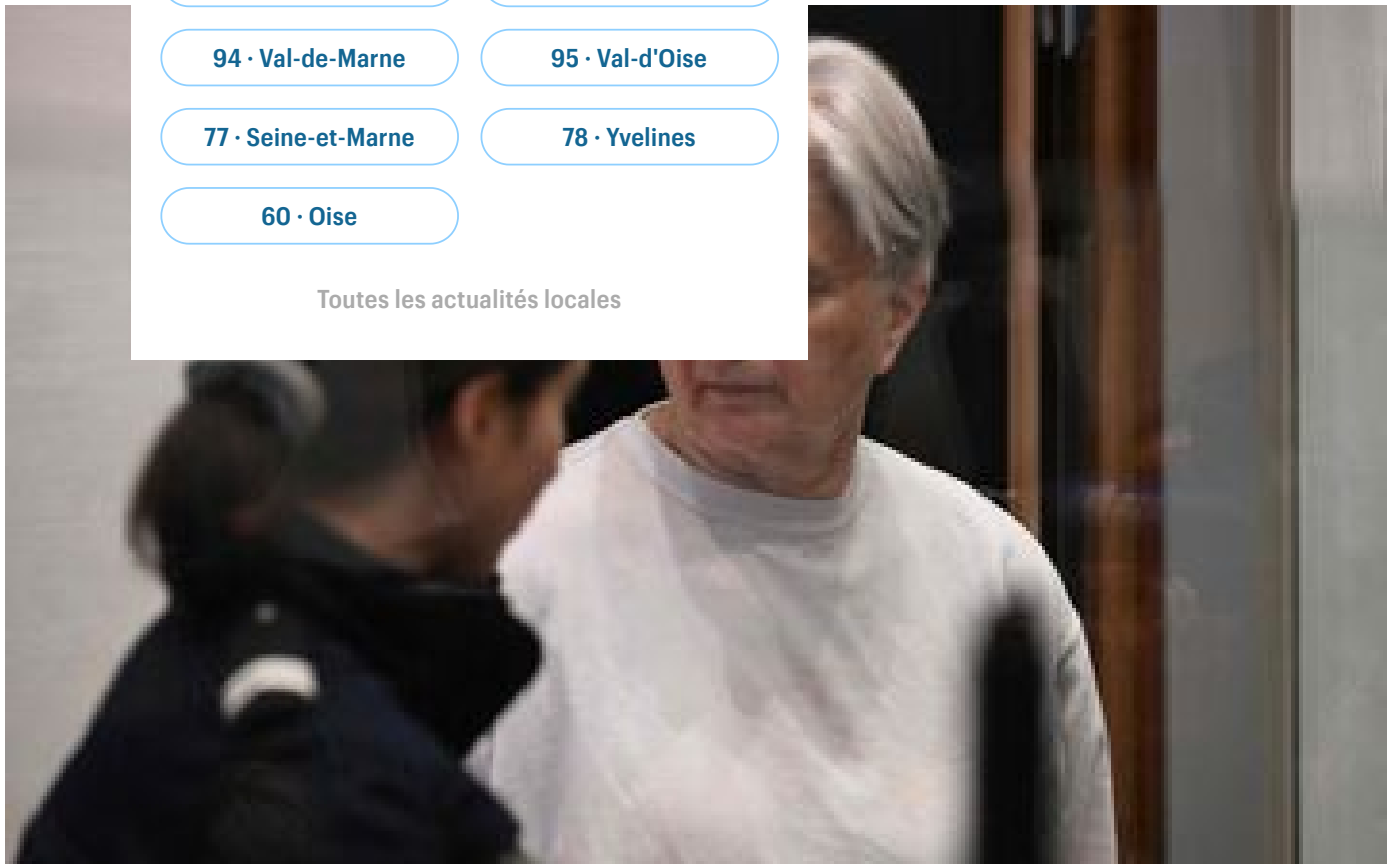
78 · Yvelines

60 · Oise

Toutes les actualités locales

Projet d'ai

les deux principaux accusés



« Une menteuse pathologique » : au procès de Monique Olivier, le rôle des Belges dans ses premiers aveux P



Une « revenante » française de Syrie condamnée à deux ans de prison ferme après avoir rejoint l'EI



Mort de Thomas : le préfet de police va interdire un rassemblement de l'ultradroite prévu ce vendredi à Paris



Autoroute A13 : à 180 km/h, il boit, fume et... oublie son permis



Essonne : deux adolescents interpellés après avoir tenté de braquer un homme à scooter à Viry-Chatillon



Éric Duproust-Moretti : ce que dit la décision de la CJR, qui a relaxé « Acquittator » P



Mort par balle perdue à Dijon : quatre personnes interpellées, les tireurs toujours en fuite